

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	{ Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 "	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,
TRANGER	{ Six Mois, 25 " Un An, 45 "	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal
		Prix du Numéro.....	1 Franc.	

CHANCELLERIE DU CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE À ALEXANDRIE (EGYPTE.)

—
AVIS.

Les jeunes Français nés en l'année 1849, faisant partie de la classe de 1870, et ceux qui, nés antérieurement, n'ont pas encore tiré au sort et n'ont pas atteint l'âge de 30 ans accomplis, sont invités à se présenter en la chancellerie du Consulat général de France à Alexandrie d'Égypte pour s'y faire inscrire sur le tableau de recrutement qui sera ouvert du 15 au 30 novembre courant, dernier délai, et ce sous peine de tout ce que de droit.

Toute demande d'autorisation de visite à l'Étranger devra être adressée au ministère dans le même délai, par l'entremise du Consulat général.

Alexandrie, le 10 novembre 1869.

P. le Consul gérant le
Consulat Général de France
Le Chancelier
DOBIGNIE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

—
AGENCE REUTER

Constantinople, le 10 novembre 1869.
L'empereur d'Autriche est arrivé hier à Jérusalem.

Londres, le 10 novembre 1869.
Le bruit court que quelque obstacle est survenu dans les négociations pour le nouvel emprunt Turc.

Alexandrie, le 13 Novembre 1869.

L'Orient est le pays des exagérations, aussi faut-il accueillir avec réserves les bruits qui circulent et qui ne manqueraient pas d'une certaine gravité, s'ils étaient justifiés.

On dit que les armements en Égypte se font sur une très-grande échelle, que des armes, des munitions sont introduites avec le plus grand secret possible par la branche du Nil qui se jette dans la mer à Rosette. Des canons rayés ont été vus sur des bateaux sta-

tionnant sur le canal Mahmoudié, non loin du moulin français.

Les travaux de fortifications continuent toujours à Aboukir, dont la garnison a été changée dernièrement.

Que veulent dire tous ces préparatifs ? Indiquent-ils des intentions agressives de la part du Gouvernement Égyptien ? Faut-il y rattacher la venue à Alexandrie de Joseph Karam, qui a été immédiatement réembarqué par les soins d'une autorité consulaire ?

A notre avis, une agression contre la Syrie serait une tentative imprudente, d'une telle imprudence, que nous ne pouvons croire un instant qu'on y ait jamais songé ; l'œil de l'Europe est tellement sur les affaires d'Orient, qu'une surprise est impossible ; et les Puissances ont trop de goût pour le *statu quo*, pour quelles ne se déclarent pas immédiatement contre une agression de cette nature, quelles que soient au fond leur sympathie et leurs secrètes tendances.

Il est possible de refaire en partie l'œuvre rêvée par Méhémet-Aly, mais le moment n'est pas venu ; et avant d'avoir l'aide ou au moins la complicité bienveillante de l'Europe, il faut lui donner des gages qui méritent sa confiance.

S'agit-il, au contraire, de travaux de défense ?

Là, nous n'aurions pas de blâme absolu à formuler, si ce n'est que c'est une prévoyance qui nous semble bien inutile, les Puissances Européennes ne voulant permettre l'agression, ni de part, ni d'autre.

Autant des préparatifs de défense nous semblent montrer une prudence exagérée, autant nous devons constater qu'il existe, auprès de la Sublime Porte, une excitation, contre le Gouverneur d'Égypte, une exaspération même, qui nous paraît aveugle.

Si nous en croyons les renseignements qui nous viennent de Constantinople, la colère du Sultan serait parvenue au paroxysme, il en serait arrivé à préférer la perte de toute suzeraineté sur l'Égypte, au maintien d'Ismaïl-Pacha au gouvernement de cette province.

Heureusement tout ce beau feu, si tant est qu'il existe, se consumera nécessairement de lui-même.

Méhémet-Aly ne s'est point arrêté devant la rage impuissante de Mahmoud et des Conseillers de son jeune fils, mais seulement de-

vant l'intervention assez inopportune de la diplomatie, après la victoire de Nézib

Or le rôle d'Ismaïl Pacha est plus facile, il n'a qu'à attendre.

On prête cependant au Gouvernement Égyptien un projet qui paraît singulier, et que, quant à nous, nous croyons pouvoir démentir de confiance, sans avoir besoin de plus ample informé.

Tous les scheiks de villages ont, paraît-il, reçu l'ordre de se trouver à Ismaïlia le jour de l'inauguration avec six jours de vivres et chacun avec dix principaux propriétaires et quarante fellahs de leurs villages. Le plus grand secret leur a été recommandé.

Le fait semble vrai, et s'explique de lui-même, on veut que la fête soit égyptienne en même temps qu'Européenne. Mais on prête inconsidérément au Vice-roi, l'intention de faire proclamer son indépendance le jour même de la fête.

A quelque vue que l'on se place, cette fable est absurde, c'est ne pas connaître le pays que de supposer aux sujets Égyptiens, un enthousiasme assez convaincu pour leur faire oublier les liens, les préjugés si l'on veut, qui les rattachent au chef de leur religion.

D'un autre côté, comment a-t-on pu avoir un instant la pensée que le Vice-roi compromettrait, par une pareille démarche, les Souverains, ses hôtes, qu'il a conviés à cette fête internationale ?

REVUE DE LA PRESSE EUROPÉENNE (suite)

Le voyage en Orient de S. M. l'Empereur d'Autriche a également été interprété de différentes manières dans la presse Européenne. La *Correspondance du Nord-Est* a analysé une prétendue circulaire que le Comte de Beust aurait adressée aux ambassades et légations autrichiennes pour leur donner des explications au sujet de ce voyage.

Le *Mémorial Diplomatique* se prétend en mesure de démentir l'existence de cette circulaire. D'après lui, le Ministère des Affaires étrangères de Vienne a l'habitude de tenir ses agents, à l'étranger, au courant des principales questions qui touchent à la politique intérieure et extérieure de l'Empire ; à cet effet on rédige des exposés succincts qui leur sont envoyés. A la preuve de son dire, le *Mémorial*

diplomatique publie l'exposé qui a été envoyé aux agents autrichiens, au sujet du voyage de l'Empereur. Ce document, qui porte la date du 13 octobre, signale l'inauguration du canal de Suez comme la seule cause, le seul but du voyage ; il n'y est pas le moins du monde question de la visite au Sultan « Puis- sance pacifique, dit cet exposé, l'Autriche « place en tête de ses considérations politi- « ques, les œuvres de la paix propres à accro- « tre la prospérité et le progrès par le déve- « loppement du commerce et des échanges et « à ouvrir une arène pacifique et féconde à « l'activité du peuple. »

Le *Nord* du 24 octobre, qui s'occupe de ce document, le trouve diffus et obscur :

« Nous avouons, dit-il, que cette explication « (celle du voyage de l'Empereur) ne nous « paraît pas des plus convaincantes. Elle pré- « sente même un côté assez fâcheux, en ce « qu'elle semble donner à entendre que les « états, dont les Souverains ne se rendent pas « à l'inauguration du canal de Suez, ne sont « pas animés de sentiments pacifiques et n'ac- « cordent pas aux travaux de la paix la même « importance que l'Autriche. Nous supposons « bien que ce n'est pas là ce qu'a voulu dire « M^r de Beust ; mais cela paraît une consé- « quence logique de l'explication du voyage « impérial, et il eut mieux valu éviter même « cette apparence d'injustice à l'égard des au- « tres puissances. Somme toute le document « que publie le *Mémorial* est passablement « obscur et trahit un embarras visible. »

Le *Nord* est l'organe de la Russie, son lan- gage n'est donc pas étonnant.

Après les interprétations auxquelles don- nent lieu les voyages Impériaux, voyons les impressions des voyageurs.

Les passagers du *Mörts*, dont nous avons signalé déjà les lettres datées de Messine, écrivent cette fois d'Alexandrie, à peine débarqués et prêts à partir pour le Caire.

M^r François Lenormand, dans le *Français* du 25 Octobre, tout en constatant l'organisa- tion excellente, les largesses, le luxe de l'hos- pitalité qu'il reçoit, la politesse, l'amabilité, les prévenances des officiers du Vice-roi avec lesquels il s'est trouvé en relations, paraît avoir assez sérieusement étudié notre ville et ses habitants pendant les quelques heures qui s'étaient écoulées depuis son débarquement.

Notre port, ses nombreux navires, ses pilotes et les ressources fiscales de leur organisation pour le Gouvernement, la folle construction du palais du Mex, l'arsenal créé par un Fran- çais, M^r de Cerisy, le Mahmoudié, les quelques antiquités de notre ville, il ne paraît rien avoir oublié en fait de visites qui ont quelque intérêt.

« Alexandrie, dit-il, est un curieux mélange « d'Europe et d'Orient, mais la physionomie « Européenne tend à y prédominer de plus « en plus. La ville d'ailleurs a fait d'immenses « progrès depuis 9 ans. On voit partout les « effets de la pluie d'or qui a été versée sur ce « pays, il y a quelques années, lors de la « grande crise cotonnière, mais depuis deux « ans le progrès rapide de la prospérité paraît « s'être arrêté. »

Nous verrons si dans la suite de son voyage en Egypte, M^r Lenormand ne trouve pas d'au- tres causes à cet arrêt de la prospérité com- merciale dont le contre-coup a été ressenti dans le pays tout entier,

M^r J. de S^t Croix, dans le *Moniteur Uni- versel* du 25 ne s'occupe que des incidents du son débarquement ; il constate aussi les

grandes façons dont les touristes Français sont entourés, il donne le menu journalier que l'hôtel Scheppeard, au Caire, mettra à la disposition des hôtes du Vice-roi et il ren- voie à sa prochaine lettre ses impressions sur Alexandrie et le Caire.

M^r Foyrnet débute dans le *Temps* du 26 Octobre. Sa lettre est une entrée en matière ; nous y notons ceci pourtant qui prouve com- bien peu de cas l'on avait fait d'Alexandrie et de ses habitants dans le programme du voyage offert aux invités Européens :

« Ville médiocrement curieuse qu'Alexandrie, « nous disait-on ; Alexandrie n'a que sa « Colonne de Pompée, son Aiguille de Clé- « opâtre et son Canal. Allons donc ! et sa « population où se rencontrent des échantil- « lons de toutes les races du bassin de la Mé- « diterranée, des spécimens de toutes les peu- « plades si diverses de l'Egypte et de la Nubie, « les compte-t-on pour rien ? et n'est-ce pas « la plus attrayante et la plus intéressante « curiosité qui soit !

« Lorsque après avoir pris gîte dans notre « hôtel, nous courons la ville, ce spectacle « là nous ravit et nous enchante si bien que « nous ne songeons guère à demander autre « chose à Alexandrie. »

M^r Eugène Tarbé reproduit notre article du 16 octobre intitulé *le Caire en 1869*. Nous faisons assez souvent des emprunts au *Gé- lois* pour être flattés de la réciprocité.

Le *Rappel* du 28 Octobre publie une lettre de M^r Camille Pelletan, sous l'intitulé : *En route pour Suez*. Notre ville ne paraît guère avoir intéressé ce touriste. « On a été voir, « écrit-il, une très grosse mais très médiocre « colonne de la décadence, appelée Colonne « de Pompée et un obélisque assez ordinaire « appelé Aiguille de Cléopâtre, ce qu'on a de « mieux à faire c'est de partir pour El-masr. »

Les prétentions données, et dont nous avons parlé plus haut, se sont donc trouvées justifiées dans l'esprit de M^r Pelletan.

Nous ne citerons pas ce que M^r Pelletan dit de la propriété de M. Bravay sur le Mah- moudié, de son bateau de plaisance et des réflexions qu'il fait à ce sujet ; nous signale- rons seulement le tableau assez exagéré qu'il trace de la population de notre ville, de la cherté de toutes choses, de la prospérité passée à l'époque où les cotons atteignaient des prix élevés et du triste horoscope que tirent cer- taines personnes de l'avenir d'Alexandrie, en prévision du déplacement de son commerce en faveur d'Ismaïlia après l'ouverture du Canal de Suez.

Il ajoute pourtant :
« Alexandrie conservera forcément le com- « merce de l'Egypte avec l'Europe. Si le Viceroi, « qui est très bien disposé, et qui est secondé « par un politique très intelligent Nubar-Pacha, « diminue les impôts qui font payer au fellah « 70 pour 100 de ce qu'il gagne, la production « de l'Egypte augmentant, le commerce d'A- « lexandrie peut prendre des proportions con- « sidérables et la ville recouvrer presque sa « splendeur antique. Pour cela, il faudrait cer- « tainement bien des réformes. Les choses se « passent assez singulièrement à Alexandrie. El- « les se font comme elles peuvent. Le désordre « y règne sans partage, et il a chance d'y régner « encore longtemps, dans un pays où la Presse « n'existe guère, et où l'on peut tout faire, « excepté dire quelque chose dans les journaux. « Il n'y a d'ailleurs que les journaux officiels. « La seule feuille française qui ne le fût pas a « été suspendue pendant deux mois dans ces

« derniers temps, pour avoir reproduit un « passage du *Pays*, et cela, sur la demande du « consul, M. Tricou. Du reste, le journal officieux « lui-même a été suspendu aussi tout récem- « ment. Aussi, se borne-t-il d'habitude à des « renseignements très insignifiants ; et je plains « les journalistes obligés de remplir quatre « pages sans rien dire de quoi que ce soit. »

M^r Pelletan fait allusion à la suspension du *Manifesto Giornaliero* qu'il appelle une feuille Française.

Il aura cru sans doute que c'était à nous que s'appliquait la suspension, à moins qu'il ne nous classe parmi les journaux officieux.

Qu'en dit le Khédivé.
Laissons voyages et voyageurs, et voyons ce que nous trouvons dans les journaux qui nous arrivent, au sujet du conflit Turco Egyptien.

Signalons d'abord une dépêche de Constan- tinople, en date du 20 Octobre, publiée par la *Presse* de Vienne et qui a été reproduite par tous les journaux :

« Les 140 Scheiks Egyptiens ont adressé au « Sultan une pétition dans laquelle ils dénon- « cent le mauvais gouvernement du Khédivé, « et demandent l'allégement des charges qui « pèsent sur le pays. »

Si le fait est vrai, ce dont nous doutons, il pourrait être considéré comme la contre partie du certificat de bonne conduite donné au Gouvernement Egyptien, par les soins de S. E. Ismaïl Pacha Sadick et envoyé à Con- stantinople à l'appui de la dernière lettre du Khédivé.

Nous doutons du fait parce que nous cro- yons trop connaître la population indigène pour pouvoir admettre qu'elle ose s'adresser au Sultan pour se plaindre du Gouvernement qui la régit ; elle ne sait que trop qu'elle s'exposerait aux plus rudes représailles. Il est peu probable également qu'un pareil document ait pu réunir 140 signatures sans que le Gouvernement en fut informé, et en ce cas, il aurait été anéanti avant d'arriver à sa des- tination.

Les journaux de Constantinople nous éclair- reront probablement à ce sujet.

Le *Bulletin International* du 23 octobre, dément toute ingérence dans le domaine de la politique de la part de S. M. l'Impératrice pendant son séjour à Constantinople.

« Deux ou trois fois, dit-il, S. M. l'Impé- « ratrice, qui n'a pu s'entretenir avec le Sul- « tan puisqu'Elle ne parle pas le Turc, a vou- « lu toucher légèrement à des sujets qui pou- « vaient indirectement amener à la politique, « dans ses conversations avec Aali-Pacha ; mais « ces demi ouvertures ont été étudiées par le « Grand-Vizir avec une habileté extrême, et « même les points qui touchent à l'inaugura- « tion de l'Isthme de Suez, n'ont pas été effleu- « rés. »

La *Presse* du 25 octobre considère que le conflit est plutôt suspendu qu'en voie formelle d'apaisement.

Evidemment dit-il, le Khédivé compte sur « l'intervention des Puissances pour ne pas « accéder aux demandes de la Porte ; et en « attendant, il se tient tranquille.

Mais sur les rives du Bosphore, on ne paraît nullement résolu à céder ; et une lettre de Constantinople, du 15 octobre, annonce qu'A- braham-Bey, le banquier du Vice-roi, a reçu l'ordre de quitter Constantinople dans les vingt-quatre heures. Pourquoi ? C'est ce qu'on ne dit pas. Le banquier égyptien avait-il essa- yé de disposer en faveur de son illustre client

quelque personnage haut placé ? La lettre dont nous parlons n'en dit rien. Toujours est-il que cette mesure, surtout prise inopinément, n'indique pas des dispositions trop indulgentes de la part du Divan.

En même temps, Mustapha-Fazil-Pacha est toujours en grande faveur à Constantinople.

Rectifions pour nos confrères d'Europe la qualité donnée à Abraham-Bey ; c'est son père Kevorth Eramian Bey qui est banquier du Vice-roi à Constantinople ; quant à lui il est aujourd'hui au service de S. A. Ismaïl Pacha après avoir été à celui de S. A. Mustapha Fazyl-Pacha. Il est le frère d'Eram-Bey, premier secrétaire de S. A. le Vice-roi et beau-frère de S. E. Nubar-Pacha, Ministre des affaires Étrangères.

Nous avions annoncé dans notre numéro du 13 Octobre, le retour précipité de ce haut fonctionnaire ; la Presse nous en donne aujourd'hui la cause.

L'International du 22 octobre, que nous avons déjà cité plus haut à propos du voyage du Sultan, croit que le conflit est à la veille d'être terminé par la médiation des Puissances. La Sublime Porte céderait un peu de ses revendications au sujet des impôts et des emprunts, le Vice-roi de son côté accepterait, dans une certaine mesure, le contrôle de la Sublime-Porte, et voilà comment la paix se ferait sans satisfaire aucun des intérêts en cause.

« En d'autres termes, ajoute-t-il, c'est là un replatrage qui n'aura d'autre durée que la présence en Orient de l'Impératrice des Français. »

« La courtoisie orientale ne pouvait, en effet, souffrir qu'elle vint à Constantinople et en Egypte pour assister à la continuation du conflit. L'inauguration du canal, à laquelle elle ajoutera le charme de sa présence, n'aurait pu que souffrir de ces débats. On désarme donc momentanément pour faire honneur à l'Impératrice. »

Les extraits qui précèdent prouveront à nos lecteurs, pensons nous, le soin que nous mettons à les tenir renseignés sur le mouvement de l'opinion publique en Europe au sujet de tout ce qui touche à l'Egypte. Il nous reste à leur signaler l'annonce de la publication prochaine du *Livre Bleu* français que le gouvernement doit faire distribuer au Corps législatif avant sa réunion le 29 Novembre. Les faits du domaine de la politique extérieure ont été assez rares pendant l'année qui approche de son terme, pour que les documents relatifs à la question Turco-Egyptienne, que donnera certainement cette publication, en soient le principal attrait.

Les dépêches échangées à ce sujet entre le Ministre Français et la Sublime Porte nous donneront l'explication de l'attitude prise par les différentes Puissances à l'égard du Suzerain et du Vassal et ne peuvent manquer d'avoir un grand intérêt. Nous aurons le soin d'analyser cette publication et d'en reproduire, dans nos colonnes les pièces les plus importantes.

Pour terminer, signalons l'apparition du journal *Le Parlement* qui est venu au monde le 25 Octobre.

Rédacteur en chef—Grégory Ganesco.

Directeur Gérant—Adrien Bravay.

Nous souhaitons la bienvenue à notre confrère parisien, mais nous l'engageons à être plus adroit que dans les conclusions de son Premier Paris de début.

« La chambre de 1869, dit M^r Ganesco, « aura beau être réunie, la France n'y sera pas représentée. »

Tout le monde s'est demandé à Paris, si

c'était par ce que les élections au Corps législatif n'ont pas été favorables à M^r A. Bravay et Ganesco.

Voici en quels termes le *Mémorial diplomatique* apprécie l'objet de la commission réunie au Caire pour la réforme de l'administration de la justice en Egypte :

« Dans le courant de l'année 1867, le gouvernement d'Ismaïl-Pacha avait appelé l'attention du cabinet des Tuileries sur l'état des institutions judiciaires en Egypte et exprimé le désir qu'il y fût apporté certaines modifications. Des propositions formelles ayant été adressées dans ce sens au gouvernement impérial au mois de novembre suivant par le ministre des affaires étrangères de S. A., elles furent immédiatement soumises à l'examen d'une commission spéciale. Poursuivies sans relâche pendant le cours de l'année dernière, les négociations ont abouti à la nomination d'une commission internationale composée des représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, etc., qui doivent se réunir au Caire dans le courant de ce mois et se livrer à une enquête approfondie sur les conventions et les usages considérés jusqu'à présent comme sauvegarde des Européens établis en Egypte.

« Il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le croire, d'abolir la juridiction consulaire en Egypte; il s'agit seulement de trouver la mesure dans laquelle elle doit être appliquée à l'avenir, en faisant cesser les abus auxquels elle a pu donner lieu. Le principe reste sauf; c'est l'application qui doit en être modifiée, car l'équité commande de reconnaître que dans la pratique on est allé au-delà de ce qu'ont prévu et réglé les capitulations turques, dont les Européens ont étendu le bénéfice à la province d'Egypte.

« Le problème à résoudre n'a donc aucune analogie avec la question des capitulations telle qu'elle se présente à Constantinople ou à Bucharest. Pendant qu'en Egypte on a excédé le principe de la juridiction consulaire, en Turquie, au contraire, on l'applique dans ses justes limites; et en Roumanie on l'a laissé affaiblir par suite de différentes circonstances, telle que l'état de civilisation du pays, au point de vue administratif, politique et religieux. Le progrès à réaliser pour l'Egypte, c'est de la ramener à ses justes proportions; pour la Roumanie, c'est de l'abandonner.

« Lorsque la commission qui va se réunir au Caire aura terminé son travail, les Puissances intéressées passeront avec le gouvernement Egyptien des conventions conformes à ses conclusions. »

INAUGURATION DU CANAL DE SUEZ.

Quelques jours seulement nous séparent de l'inauguration du Canal Maritime de Suez. Les derniers invités arrivent de l'Europe ou sont en mer actuellement ; le seize courant au soir au plus tard, navires et visiteurs seront rendus devant le feu de Port-Saïd.

Le canal est fait.

Il pourra encore y avoir des rectifications de courbes, quelques points à creuser davantage, quelques parties à élargir, mais ce sera l'affaire de la compagnie chargée de l'entretien.

Aucun obstacle ne s'opposera à l'inauguration du Canal; tous les navires calant de 6 mètres à 6 mètres 1/2 traverseront d'une mer à l'autre et nous donnons cette assurance à nos lecteurs avec une véritable satisfaction, mêlée d'un sentiment d'orgueil bien légitime, car l'œuvre du canal est une œuvre essentiellement française.

Les fêtes de l'inauguration seront splendides. La présence des Souverains et des visiteurs d'élite de tous les pays en relèveront l'éclat.

A Port-Saïd, où commencera la fête, un *Te Deum* international auquel toutes les religions prendront part, sera célébré et ce ne sera pas la moins intéressante de la fête d'entendre appeler les bénédictions du Très-Haut par tous les cultes, Catholique, Protestant, Grec, Arménien, Musulman etc. etc.

Le départ de Port-Saïd s'effectuera le 16 au matin.

Le premier bâtiment *l'Aigle*, portant S. M. l'Impératrice, prendra la tête, et à divers intervalles égaux suivront les autres navires qui participeront à l'inauguration.

Le 17 au soir, tous les navires seront réunis dans le lac Timsah devant Ismailia centre de l'Isthme, où auront lieu les principales fêtes ; Dîner de mille couverts et bal donné par le Vice-roi.

La journée du 18 se passera entièrement à Ismailia.

Le 19, les bâtiments se rendraient aux Lacs amers ; et le 20 à Suez, où les fêtes se termineraient par un banquet.

Le 21, retour au Caire par le chemin de fer; un bal splendide sera donné par le Vice-roi dans le palais de Kasr Nil où l'on construit une salle exprès dont la décoration doit dépasser, en luxe et en splendeur, toutes les salles connues d'Europe.

Le *Progrès Egyptien* ne manquera pas de se faire représenter à l'Inauguration et donnera une relation des fêtes dans un de ses prochains numéros.

Nous engageons vivement tous les Français et tous les membres de la colonie Européenne, que ne retiendront pas ici leurs affaires, à se rendre à l'Inauguration du canal et à témoigner ainsi, par leur présence, leur intérêt à la plus grande entreprise du siècle, qui doit ouvrir pour l'Egypte, et nous pouvons ajouter pour le monde entier, une nouvelle ère commerciale.

DERNIÈRES DÉPÊCHES AGENCE REUTER

Florence, le 11 Novembre 1869.

Le duc d'Aoste est arrivé à Toronto ce matin; mais ayant appris la convalescence du Roi, il est reparti de suite pour l'Egypte.

Florence, le 12 Novembre 1869.

La nouvelle du retour du duc d'Aoste en Egypte était erronée. Son Altesse est au contraire attendue à Florence ce soir. Le Roi a commencé à signer les décrets. Les démonstrations les plus enthousiastes ont eu lieu à Naples à l'occasion de la naissance du Prince.

Constantinople, le 12 Novembre 1869

Les ambassadeurs de l'Angleterre et de l'Autriche sont partis d'ici pour Alexandrie.

Londres 12 Novembre 1869.

Le Comptoir d'Escompte de Paris a contracté un emprunt Turc de 42 millions à 6 0/0 d'intérêt et 4 0/0 d'amortissement. Cet emprunt est garanti par des hypothèques spéciales.

FAITS DIVERS

L'arrivée de Sa Majesté l'Impératrice à Alexandrie pour aujourd'hui, est officiellement annoncée.

Demain dimanche, Sa Majesté descendra de son yacht.

A 9 heures du matin, elle doit visiter l'hôpital Européen, l'établissement des sœurs et entendre la messe dans l'église S^{te} Catherine.

A 10 heures 1/2, réception au Consulat Général de France de la Colonie française.

Les députés, les établissements religieux et les notables sont convoqués par le Consulat.

Les députés de la Nation et la commission qui leur a été adjointe, ont, de leur côté, convoqué toute la Colonie, par avis affichés.

Contrairement à ce qui a été affirmé par divers journaux, la Russie ne fera représenter à l'inauguration du Canal maritime de Suez.

Le grand duc Michel, lieutenant du czar pour les provinces du Caucase, est arrivé à Odessa avec le prince de Hesse, frère de l'Impératrice Marie Alexandrowna. Les deux princes viennent de Livadia; ils s'embarqueront sous peu pour Suez. Le Grand Duc doit représenter la Russie aux fêtes d'inauguration du 17 Novembre.

Depuis près d'un mois que le théâtre Zizinia

Il ouvert ses portes, le pavage de la rue de Rosette est suspendu. Un immense amas de dalles de granit forme une barrière infranchissable un peu en avant du théâtre, tandis que devant les grilles on laisse des fondrières énormes qui, dès que les pluies vont arriver, se convertiront en laes profonds.

Il est inouï que des malheurs ne soient pas encore arrivés, à la sortie des spectacles notamment.

Mais à qui se plaindre ?

C'est presque à regretter de n'avoir plus de municipalité même provisoire.

Après ça, c'est peut-être aux tronçons de cette municipalité que nous devons un pareil état de choses.

NOTICE

We are instructed by the Court of Directors to give notice, that Mr William Carbonaro lately manager of the Cairo branch of the Bank of Egypt ceased to be in the service of the Bank on the 4th October.

Bank of Egypt.
Alexandria 4th November 1869.
for the Bank of Egypt.
G. Levi }
E. Padova } *Managers.*

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	96 1/2 à 95 3/4
« 3 mois { banque... }	95 1/2 à 95 1/4
« 3 mois { commerce }	95 1/4 à 95 1/8
France à vue	522 à 523
« 3 mois { banqu.e. }	524 1/2 à 525 1/4
« 3 mois { commerce }	526 à 527

OBLIGATIONS.

Mallieh, Ministère des Finances.

Echéance 4 à 3 mois	44 — à 44 1/2
« 3 à 5 «	44 1/2 à — 1/2
« 5 à 9 «	44 1/2 à —
« 9 à 12 «	43 3/4 à 44 —
« 12 à 15 «	44 — à —
« 15 à 18 «	43 3/4 à 44 —
« 18 à 21 «	43 3/4 à —
« 21 à 24 «	43 3/4 à —
« 24 à 27 «	— à —
« 27 à 30 «	— à —
« 30 à 33 «	— à —

Bons des Villages.

Echéance du 8 Janvier 1870	44 1/2 à 45 —
« 1871	44 à 44 1/2
« 1872	43 3/4 à 44 —
« 1873	41 à 41 1/2
« 1874	— à —
« 1875	— à —
« 1876	— à —

FONDS PUBLICS

Emprunts.	PAYEMENT DES COUPONS.	
1862 7 0/10	1er mars - 1er 7bre	82 — 82 1/2
1864 0 1/0	1er avril - 1er 8bre	89 — 89 1/2
1868 7	15 janvier - 15 juillet	75 3/4 76 —
En courant) 7 0/10	—	—
(en prochain) 7 0/10	—	—
Chemin de fer 7 0/10	1er janvier - 1er juillet	—
Mustapha-Pacha garanti 9 0/10	22 mai - 22 9bre	—
Daira V-B. . . 7 0/10	8 janvier - 8 juillet	80 3/4 81 1/2
Halim-Pacha . 8 0/10	1er avril - 1er 8bre	—
Obl. Médjidié 10 0/10	8 janvier - 8 juillet	97 — 98 —
Actions Assié, (6Livres versées) £ 3 à 3 1/2		

COURS DES MONNAIES.

	AGIO
Guinée anglaise	97 20/40 — —
« égyptienne	100 — — — —
« russe	79 48/40 — 48/40
« stamboulina	87 30/40 — 45/40
Pièce de 20 francs	77 06/40 — —
Sequin Imp. Autr.	45 37/40 — 71/40
Médjidié d'argent	46 35/40 — 25/40
Collonates	20 28/40 — 48/40
Tallari de la Reine	20 — — — 4/40
Pièce de 5 Francs	19 40/40 — —
Tallari russe	44 27/40 — 23/40

SOCIETE FRANCAISE DE SECOURS

GRANDE LOTERIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents SOUS LE HAUT PATRONAGE

De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et Consulat Général de France en Égypte Président de la Société
Avec le Bienveillant Concours des Dames Françaises.

ON TROUVE DES BILLET8 à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du Comité:

- MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président, MAUNOURY, Vice-Président, DOBIGNIE, Secrétaire de la Société, ED. AMIC, Trésorier de la Société, R. P. Gardien de Terre Sainte, Le F. Supérieur des Lazaristes, GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France, DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint, BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERRY JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MONCHICOURT, — NICOLLAUD, — PASTRÉ, — SINANO, LE DOCTEUR ARDOUIN, Médecin de la Société, BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.
- A la Chancellerie du Consulat Général de France au Bureau de la Société
- Au Caire : aux Bureaux du Journal l'ÉGYPTÉ. à Ismaïlia: chez M. GUYLER, Agent Consulaire de France, Représentant de la Société.
- à Port-Saïd: chez M. FAKRE, Secrétaire du Vice-Consulat de France.
- à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent Consulaire de France.
- à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Consulaire de France.
- à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulaire de France
- à Tantah: chez M. ATHANASI CONSTANTIN Agent Consulaire de France.
- à Mansourah: chez M. CALOCHE, Agent Consulaire de France.
- à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Consulaire de France.
- à Kheneh: chez M. BICHARA EBED, Agent Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Consul Président, au Consulat Général de France. De nouveaux Avis indiqueront le jour où les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL

DE

POUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

Prix de la CAISSE de 30 Bouteilles	21 —	effectifs
« « Bouteille	75 —	

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau
Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pougues sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M^r PERAGALLO (Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55,

MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.